



## A la Une



CCAS  
Agnetz

### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE EN MÉMOIRE DES DÉPORTÉS DU 17 JUIN 1944



Une messe sera dite en leur mémoire, le lundi 17 juin à 17h30  
en la chapelle des déportés à Boulincourt.

Elle sera suivie d'un dépôt de gerbes devant la stèle,  
place des déportés à 18h30.

### La rafle du 17 juin 1944

« Ce jour là, au petit matin, cinquante hommes du hameau de Boulincourt furent arrêtés et interrogés pour obtenir des renseignements sur la Résistance. Vingt d'entre eux furent transférés au camp de Royallieu et déportés vers le camp de Neuengamme par le convoi du 15 juillet 1944. Seuls trois en revinrent !

80 ans après, leurs noms résonnent encore à travers le village sur les plaques de rue, de place ou de stade.

Pour ne pas oublier, souvenons-nous

Lundi 17 juin dès 17h30

à la chapelle des déportés.



### Aménagement de voirie, rue du pont de terre à Ronquerolles



Après concertation avec des riverains et afin de sécuriser les bas côtés sur 90m à l'entrée de la rue du Pont de terre lorsqu'on vient de Gi-court jusqu'au ralentisseur situé sur le pont du Rû, un rétrécissement de chaussée imposant une circulation alternée va être mis en place.

Autrement dit, **la circulation s'effectuera sur une voie centrale** matérialisée par un marquage au sol de chaque côté de la route. La priorité de passage sera donnée aux véhicules arrivant de Ronquerolles. Les automobilistes qui arriveront de Gi-court devront patienter au stop, rue des Pâtis, pour faciliter la circulation venant d'en face.



### Petit déjeuner de convivialité

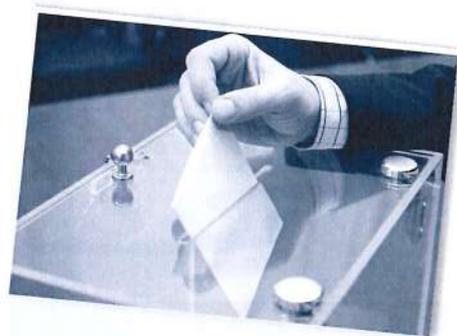
**Mercredi 26 juin de 9h à 12h,**

ne manquez pas le petit déjeuner de convivialité organisé par le CCAS. Outre le traditionnel café/croissant, ce temps d'échanges et de partages sera également orienté « gastronomie ». Un atelier « gourmand » sera en effet proposé à nos convives.

**Renseignements au 07 63 34 94 33**

### Élections européennes, le 9 juin 2024

Les bureaux de votes seront ouverts de **8h à 18h**. Pour voter, il faut bien sûr avoir 18 ans, être citoyen français ou citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, être inscrit sur les listes électorales de la commune, et présenter soit une pièce d'identité et votre carte électorale, soit une pièce d'identité seulement. Si vous avez un doute sur votre situation électorale, consultez le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



#### Le vote par procuration

En cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Votre mandataire peut être inscrit sur les listes d'une autre commune et venir voter pour vous dans votre commune. Assurez-vous qu'il n'est pas porteur d'une autre procuration faite en France. En effet, sauf cas particulier, seules deux procurations sont possibles par mandataire (soit 1 procuration faite en France et l'autre à l'étranger).

cf ; <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

#### Une procuration totalement dématérialisée

Pour les élections européennes, il est possible de réaliser une procuration de vote entièrement dématérialisée grâce à l'application **France Identité**.

- **La condition** : avoir une nouvelle pièce d'identité format carte bancaire

- **Les étapes** : créer son identité numérique via France Identité (<https://france-identite.gouv.fr/>) et l'avoir fait certifier dans une mairie éligible (voir lien ci-dessous).

Grâce à l'identité numérique, il n'est plus nécessaire de se rendre en commissariat ou en gendarmerie pour faire vérifier son identité comme l'exige toujours une procuration papier.

Procédure disponible sur <https://france-identite.gouv.fr/actualite/procuration-de-vote-dematerialisee.html>

### Les haies : « un lieu de vie très important pour la biodiversité »

Si les agriculteurs ont une interdiction formelle de tailler les haies entre le 16 mars et le 15 août sous peine d'amende, les particuliers ne sont pas visés par cette réglementation. En effet aucune loi ne l'interdit pour les particuliers et les collectivités sauf arrêté préfectoral ou municipal pris à cet égard.

**Cependant, il est fortement recommandé par l'Office français de la biodiversité (OFB) de ne pas tailler ou élaguer les haies entre le 15 mars et le 31 juillet.** Les haies sont en effet des refuges pour la biodiversité et en particulier pour les oiseaux qui nidifient à partir du 15 mars. Pour ne pas les déranger ou les déloger pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, il est important de respecter cette recommandation.

La municipalité vous y encourage vivement.



# Agenda des associations

→ **15 juin : fête des enfants organisée par l'AIPEAH et l'ILEP**

**Fête des enfants**  
Samedi 15 juin 2024  
ÉCOLE DU PARC d'Agnetz à partir de 14h

Cette année, l'ILEP et l'AIPEAH s'associent pour la fête des enfants !

Stands de jeux et d'activités · Structures gonflables · Matriciate · Loterie  
Crepes · Barbies à papa · Gâteaux · Boissons  
Spectacle et animations de bulles géantes

Pour gérer au mieux l'organisation, merci de remplir le coupon réponse et de le déposer avant le vendredi 7 juin dans l'une des boîtes aux lettres de l'association.  
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : [aipeah.asso@gmail.com](mailto:aipeah.asso@gmail.com) ou au 06 36 64 20 06.

TOUS LES BÉNÉFICIAIRES PERMETTRONT DE FINANCER DES PROJETS ÉDUCATIFS ET CULTURELS DESTINÉS AUX ENFANTS DE NOTRE COMMUNE · LES ENFANTS RESTERONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS TOUT AU LONG DE LA MANIFESTATION – IMPRIMÉ PAR NOS SOINS · NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

→ **12 juin : « Petits mots, petites notes pour les tout-petits, petits... » à la bibliothèque municipale**

Séance de lecture de 10h à 11h pour les enfants de 6 mois à 3 ans. Offert !

Inscription au 03 44 78 37 72

→ **4 juillet : repas champêtre proposé par l'association La joie de vivre**



Dès 12h30 sous le chapiteau installé sur le stade Serradimigni à Agnetz

Au menu : apéritif, jambon braisé à la broche, pommes de terre rôties, tartelette aux pommes ... Un bon repas suivi d'activités (belote, tarot, scrabble, pétanque...) pour ceux qui le désirent bien sûr.

Tarif : 20€/pers. (règlement par chèque à l'ordre de l'association « La JOIE de VIVRE » à poster ou à déposer en mairie au 78 rue de Fay 60600 Agnetz

Date limite d'inscription : le 15 juin 2024

☎ N. Bleschet au 06 07 11 00 01 ou B. Héchevin au 06 26 06 45 11

## COUPON-RÉPONSE

Classe de l'enfant : .....  
Nom(s) – Prénom(s) : .....  
Tél des parents : .....

Souhaitez : cocher la ou les case(s)

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Participer à la fête !  | <input type="checkbox"/> Aider à l'installation des stands<br>> Samedi 15 juin 2024 dès 9h                     | <input type="checkbox"/> Apporter un gâteau<br>> Les familles qui se seront gentiment proposées pour faire des gâteaux devront les déposer à l'école dans la matinée<br>> Identifiez votre assiette (nom et prénom de l'enfant, dessus avec un scotch) |
| <input type="checkbox"/> Tenir un stand<br>> Sur la tranche horaire suivante :<br>de ... h ... à ... h ...<br>> RDV le 15 juin à 13h45 dans la cour de l'école élémentaire | <input type="checkbox"/> Faire don de lots<br>> à remettre avant le 7 juin<br>Nous contacter au 06.36.64.20.06 | <input type="checkbox"/> Aider au démontage des stands et au rangement<br>> Samedi 15 juin 2024 en fin d'après midi  |

REMPLIR et DÉPOSER ce coupon réponse AVANT LE VENDREDI 7 JUIN dans l'une des boîtes aux lettres de l'association

Cette année, l'ILEP et l'AIPEAH s'associent pour organiser la Fête des Enfants dans la cour de l'école du Parc d'Agnetz le SAMEDI 15 JUIN 2024



Divers stands de jeux et d'activités seront proposés et cette année, rendez-vous à 15h30 pour découvrir un spectacle de bulles de savons géantes !

Pour des raisons de sécurité, les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents tout au long de la manifestation.

TOUS LES BÉNÉFICIAIRES permettront de financer des projets éducatifs et culturels destinés aux enfants des écoles maternelle et élémentaire d'Agnetz.

L'organisation de cet événement nécessite un grand investissement de la part des membres actifs de l'Association.

Afin de pouvoir assurer les activités de la fête, nous avons besoin d'un maximum de volontaires pour installer et démonter les stands, et aussi tenir les stands.

Nous avons besoin de votre aide afin de solliciter les entreprises ou les artisans pour obtenir divers lots (articles invendus, entrées, réductions...). Si nécessaire, nous vous fournirons les courriers à adresser aux entreprises. Pour nous déposer des lots ou pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : [aipeah.asso@gmail.com](mailto:aipeah.asso@gmail.com) ou au 06 36 64 20 06



Pour gérer au mieux l'organisation, merci de remplir le coupon-réponse et de le déposer AVANT LE VENDREDI 7 JUIN dans l'une des boîtes aux lettres de l'association.

L'ILEP, l'AIPEAH et les enfants remercient d'avance tous ceux qui, même modestement, apportent leur soutien pour que cette journée soit une vraie fête



→ **7 juin : concert « Celebration days » avec le collectif Pig Society organisé par le CAL du Clermontois au Bar Le Moulin à Ronquerolles**

Ouverture des portes à 20h15 (durée : 1h30)

Sur réservation auprès du CAL du Clermontois au 03 44 50 06 68

→ **6 juillet : concours de pétanque en doublette organisé par l'amicale bouliste d'Agnetz**

**CONCOURS DE PÉTANQUE**  
AGNETZ - SALLE SAINTE AGNES  
SAMEDI 6 JUILLET

- En doublette, ouvert à tous
- Inscription sur place dès 9h
- 10 € / doublette
- Début du tournoi à 10h
- Buvette et restauration sur place

Organisé par l'Association amicale bouliste d'Agnetz  
Plus d'informations : 06 75 15 20 74

Rendez-vous dès 9h sur le boudrome de la salle Sainte Agnès à Gicourt.

Inscription sur place !

Engagement : 10€ par doublette

Ce concours est **OUVERT à TOUS !**

Restauration et buvette sur place toute la journée.

Remise des récompenses et pot de l'amitié, en fin de concours.

Information au 06 75 15 20 74

..... **A noter également !**

→ **Le mardi 4 juin**

**Café Mémoire Lions Alzheimer**

Le bar tabac « **Le Moulin** » à Ronquerolles accueillera, le mardi 4 juin de 15h à 17h, ce rendez-vous destiné aux familles, aux aidants... qui souhaitent s'exprimer sur la maladie d'Alzheimer ou qui sont en demande ou recherche d'informations.  
**Renseignements** au 06 31 68 21 39

→ **Le jeudi 6 juin**

**Le Bus pour l'emploi**

Il sera stationné dans la cour de la mairie de 14h à 17h.

**Renseignements** : [bus4-emploi@oise.fr](mailto:bus4-emploi@oise.fr)



**Festivités**

# FEU DE LA SAINT JEAN



Samedi 29 juin



à partir de 19h



Stade Serradimigni à Agnetz

Agnetz Samedi 29 juin  
**Feu de Saint Jean**  
à partir de 19h00  
Stade Silvio SERRADIMIGNI  
à 21h Spectacle Gratuit  
**LYMERIZATION**  
THONY LYMER  
22h30 Retraite aux Flambeaux  
23h00 Bûcher  
23h30 Feu d'artifice  
suivi d'un Bal gratuit  
**Parking gratuit!**  
**Restauration sur place**

21H00 SPECTACLE "LYMERIZATION"

22H30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23H00 BÛCHER

23H30 FEU D'ARTIFICE

00H00 BAL

RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉE  
PAR LE COMITÉ DES FÊTES D'AGNETZ

